

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le cinq avril, à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Ledignan au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 30 Mars 2023

Date d'affichage : le 30 Mars 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 39

Votants : 39 + 14 = 53

Votants par procuration : 14

Absents excusés : 2

Absents : 2

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, ZUCCONI Jean-Pierre, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, ROUDIL Joël, FURESTIER David, BRESSET Cyrille, DAUTHEVILLE Jacques, CLAVEL Christian, CONDOMINES Robert, SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, VIALA Christian, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, FOUGAIROLLE Michel, GRAS Guillaume, Mme AUBERT Martine, MM.CATHALA Serge, DREVON Nicolas, Mme MARTIN Catherine, MM.BARON Jérôme, WEITZ Bruno, M.BERTO Stéphan, Mmes DRACS Marie Andrée, GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, FERRAULT Claude Mmes MEUNIER Hélène, ROUX Florence, MM.CUENOT Jean-Louis, MAZAUURIC Pierre, SOULIER Cyril, Mmes AGNIEL Virginie, LAURENT Stéphanie, M.MONEL José.

Procurations :

M. JEAN Lionel à Mme LAURENT Stéphanie

M.HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge

Mme MOURET Aube à M. CRUVEILLER Fabien

M.MARTIN Laurent à M. CASTANON Philippe

Mme SEGURA Delphine à M. CAUVIN Bernard

M. JAHANT Guy à M. GAUBIAC Laurent

M. ACQUIER Jean-Yves à M. MOH Cyril

M. SEMENOFF Serge à M. FOUGAIROLLE Michel

Mme BARBIER Mireille à Mme AUBERT Martine

M. FIORENZANO Johan à Mme MARTIN Catherine

Mme ROTTE Sandrine à M. DREVON Nicolas

MM. TARQUINI Joseph à Mme DRACS Marie Andrée

Mme MASOT Alexandra à M. MONEL José

Mme BARON Réjane à Mme ROUX Florence

Absents excusés: MM. GAILLARD Olivier, MOLINES Louis

Absents: M.OLIVIERI Bruno, Mme TARNOWSKI Gabrielle.

Secrétaire de séance : M. CAUVIN Bernard

Début de séance : 18h35

Délibération n°049/2023 : Vote du budget de la ZAM Combe Martèle à Sauve exercice 2023

Fabien CRUVEILLER expose les conditions de préparation du budget de la ZAM Combe Martèle exercice 2023 et propose que celui-ci soit voté par chapitre. Cette proposition reçoit l'aval unanime de l'assemblée.

Il présente les chiffres pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1, L2311-1 à L2343-2,
Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13,

Vu l'article L 2224-1 du CGCT qui stipule que les budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie affermée ou concédés par les communes doivent être équilibrés en recettes et en dépenses,

Vu l'article R 2512-26 du CGCT qui précise notamment que doivent faire l'objet d'un budget annexe les services dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à fournir des prestations donnant lieu au paiement de prix,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 29 mars 2023,

Considérant le résultat d'exécution du budget 2022 et l'affectation des résultats 2023 du Budget de la ZAM Combe Martèle à Sauve en date du 8 mars 2023,

Considérant que les budgets 2023 doivent être votés avant le 15 avril 2023.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

PROCEDE au vote par chapitre

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	249 753,18 €	Unanimité
011 - Charges à caractère général	5 000,00 €	Unanimité
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	299 199,45 €	Unanimité
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	37 757,58 €	Unanimité
66 - Charges financières	37 757,58 €	Unanimité
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	629 467,79 €	

RECETTES		
CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 198,88 €	Unanimité
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	37 757,58 €	Unanimité
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 420,33 €	Unanimité
77 - Produits exceptionnels	240 091,00 €	Unanimité
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	629 467,79 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT



DEPENSES		
CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 198,88 €	Unanimité
16 - Emprunts et dettes assimilées	702 580,86 €	Unanimité
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	873 779,74 €	

RECETTES		
CHAPITRE	PROPOSITIONS	VOTES EXPRIMÉS
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	508 102,62 €	Unanimité
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	299 199,45 €	Unanimité
27 - Autres immobilisations financières	66 477,67 €	Unanimité
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	873 779,74 €	

ADOpte à l'unanimité le budget 2023 de la ZAM COMBE MARTELE

Pour mémoire, montants totaux des chapitres du budget de la ZAM Combe Martèle par section adopté :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	629 467,79 €	629 467,79 €
INVESTISSEMENT	873 779,74 €	873 779,74 €
TOTAL	1 503 247.53€	1 503 247.53€

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.


Le Président
Fabien CRUVEILLER


Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :